



LE PÔLE RESSOURCES REGIONAL

Lettre de janvier 2007

BONNE ANNEE A TOUS !

Au fil des mois, nous avons tenté de faire de cette lettre un outil au service de tous ceux qui se sentent concernés par la santé des personnes qui vivent au rythme des saisons touristiques.

Pris dans de multiples tâches, il nous arrive de faire des erreurs, des oublis et nous nous en excusons auprès de vous. A l'aube de cette nouvelle année nous faisons le vœu que cette lettre continue à favoriser les échanges, les débats : c'est pourquoi nous comptons sur vous pour alimenter régulièrement les chroniques des Pluriactualités et celles de la lettre du Pôle Ressources Saisons Santé.

Avec l'arrivée de la neige dans les stations, voici une nouvelle saison et bientôt une nouvelle année...

Alors à chacun de vous nous adressons tous nos vœux pour cette saison, pour cette année 2007...

Des vœux de BONNE SANTE bien entendu !

La rédaction

Savoie

Dépistage du sida et des IST

Le **CIDAG** (Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit du sida et des hépatites) change de nom et devient le **CIDDIST** (Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles).

Ce changement de nom va de pair avec **un nouveau numéro de téléphone : le 04 79 96 51 52.**

Le CIDDIST reprend son action de proximité, avec des actions de dépistage itinérant dans les stations de la Tarentaise et de la Maurienne, en partenariat avec les acteurs locaux : espaces saisonniers, communes, centres de vacances....

Au total, 9 journées de dépistage anonyme et gratuit du sida et des IST seront organisées. Ces journées seront souvent accompagnées d'actions de sensibilisation et de prévention sur d'autres thèmes de santé, en lien avec l'association Le Pélican et la Mutualité Française Savoie

Voici les dates à retenir :

- mardi 9 janvier aux Arcs (résultats le mardi 16 janvier)
- jeudi 18 janvier à Valloire (résultats le jeudi 25 janvier)
- mardi 23 janvier à Courchevel-Méribel (résultats le mardi 30 janvier)
- jeudi 1^{er} février à Val Cenis (résultats le jeudi 8 février)
- lundi 5 février à Val d'Isère (résultats le lundi 12 février)
- mardi 6 février à Tignes (résultats le mardi 13 février)
- mardi 6 mars à Val Thorens-Les Ménuires (résultats le mardi 13 mars)
- jeudi 8 mars aux Karellis (résultats le jeudi 15 mars)
- mardi 20 mars à La Plagne (résultats le 27 mars)

Contact : CIDDIST, 04 79 96 51 52

Isère

Contacts utiles

Erratum

Nous avons bouclé la dernière lettre en plein Festival des Métiers de la Montagne...

Est-ce dû à une glissade malheureuse sur la neige artificielle qui recouvrait le carré Curial à Chambéry, ou à un excès de vin chaud ?

Nous avons fait une erreur dans les numéros de téléphone de nos collègues de l'Isère.

On peut joindre Florence Chauvin (ADESSI) au 04 76 87 06 09, et Véronique Daniel (Mutualité Française Isère) au 04 76 12 19 82.

Dépistage en stations

Quatre journées de dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites se tiendront en début et en fin de saison d'hiver, dans les stations des Deux Alpes et de l'Alpe d'Huez.

- mardi 16 janvier aux Deux Alpes
- mercredi 17 janvier à l'Alpe d'Huez
- mardi 20 mars aux Deux Alpes
- mercredi 21 mars à l'Alpe d'Huez

Une semaine après, et sur rendez-vous, les médecins rencontrés rendront les résultats des tests.

Contact: Dr Eve Pellotier, 04 76 12 12 85

Haute-Savoie

Formation avant les journées « Pleine saison, pleine santé ! »

En amont des journées santé organisées dans différentes stations des Alpes, l'exposition photos "Pleine Saison, Pleine Santé ?" a fait l'objet d'une courte formation, le 15 décembre, à La Roche sur Foron (74).

Le but de cet échange était de permettre aux professionnels des trois massifs (Aravis, Chablais, Grand Massif) de s'approprier l'exposition.

Pour mémoire, cette exposition interactive a été réalisée l'an passé avec des saisonniers du Grand Bornand et de La Clusaz, sous la direction artistique de Lucca Strehel (photographe au Grand Bornand). Elle permet d'aborder la santé sous tous ses aspects.

Contacts : Chalet du Thianty au 04 50 67 64 95, Mutualité Française Haute-Savoie, au 04 50 57 10 10.

Les journées « Pleine saison, pleine santé ! », qui en sont à leur 3^{ème} édition sous cette forme, se dérouleront dans 7 stations des Aravis, du Grand Massif et du Chablais :

- mardi 16 et mercredi 17 janvier à La Clusaz
- lundi 22 janvier à Morzine
- jeudi 25 janvier aux Carroz d'Arâches
- lundi 29 janvier aux Gets
- mardi 30 et mercredi 31 janvier au Grand Bornand
- jeudi 1^{er} février à Châtel
- mardi 13 mars à Avoriaz
- jeudi 15 mars à Morzine

Initiative

Un accord innovant pour la santé des saisonniers

Dans les Hautes-Alpes, les organisations syndicales et patronales étaient déjà à l'origine de deux accords interprofessionnels, sur le logement et les conditions de vie des saisonniers du tourisme. Un nouvel accord, signé le 29 novembre 2006 par 3 organisations professionnelles et 4 syndicats de salariés, innove cette fois dans le domaine de la santé au travail.

Le constat de départ

Les médecins du travail du département ont en effet constaté, comme dans d'autres départements alpins, que le nombre de contrats de travail signés pour la saison d'hiver :

- rend impossible le respect des délais légaux pour une visite d'embauche (beaucoup s'effectuant en fin de saison),
- restreint à la portion congrue les actions en milieu de travail, qui constituent pourtant une priorité depuis la réforme de la médecine du travail,
- crée une inégalité de suivi entre les saisonniers locaux (bénéficiant de plusieurs examens par an), les étudiants (plus jeunes et en meilleure santé que les autres, pour des contrats courts et des postes sans danger particulier), et les saisonniers mobiles ayant un moindre accès aux services de soins et de prévention.

Une expérience à suivre

L'objectif de l'accord est d'adapter le suivi médico-professionnel aux besoins des saisonniers employés en hiver ou en été dans l'hôtellerie, le bâtiment, les commerces...

L'accord prévoit un délai maximal de 90 jours pour effectuer les visites d'embauche. Ces visites ne seront plus obligatoires que pour les saisonniers employés au moins 40 jours (sauf s'ils sont appelés à occuper un emploi identique à ceux précédemment occupés). Pour les autres, des actions collectives de formation et de prévention sont prévues.

Quant aux saisonniers « habituels » ou repérés comme tels par la médecine du travail, ils ne passeront plus des visites d'embauche, mais de classiques visites périodiques.

L'accord « dérogatoire et expérimental » est conclu pour une durée de deux ans. Deux critères d'évaluation sont retenus pour évaluer son impact : le nombre de saisonniers mobiles ou occasionnels ayant bénéficié d'une visite, et le nombre de fiches d'entreprises établies par la médecine du travail dans les Hautes-Alpes. Par ailleurs, une étude pilotée par la DDASS devrait permettre de mieux connaître les besoins des saisonniers en matière de santé.

Pour tout savoir
sur le Pôle Ressources Régional Saisons Santé,
connaître ses outils et les actions engagées en Rhône-Alpes :

www.saisonsante.fr